

Conditions Générales de Vente

Formations Professionnelles

Clients Entreprises (B2B)

ARTICLE 1 — OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les formations dispensées par l'École Lumina Vitae au bénéfice de stagiaires inscrits par une **Entreprise** (employeur ou structure professionnelle), dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Elles ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'Entreprise finance les actions de formation suivies par son salarié, collaborateur, ou toute personne qu'elle mandate.

École Lumina Vitae est le nom commercial utilisé par la société Lumina Vitae SAS pour la réalisation et la commercialisation de ses actions de formation professionnelle.

ARTICLE 2 — CONTENU ET NATURE DES FORMATIONS

Les formations proposées par l'**École Lumina Vitae** sont des **actions de développement des compétences** au sens de l'article L.6313-1 du Code du travail. Elles ont pour finalité l'acquisition, l'amélioration ou la consolidation de connaissances et de compétences professionnelles en lien avec l'activité ou les objectifs professionnels du participant.

Ces formations ne constituent **ni une thérapie**, ni un acte médical, psychologique ou paramédical. Le formateur n'est pas médecin, psychologue ou psychothérapeute, et les exercices proposés peuvent faire intervenir des dimensions énergétiques ou émotionnelles nécessitant une adhésion volontaire et éclairée du participant.

L'Organisme de formation se réserve le droit de refuser une inscription ou d'exclure un stagiaire dont le comportement compromettrait le bon déroulement de la session ou la sécurité du groupe.

Toute **reprise ou réédition** d'un certificat ou attestation déjà délivré pourra donner lieu à des frais de traitement, dont le montant sera communiqué sur demande.

Sauf autorisation expresse, les participants ne sont pas autorisés à enregistrer les cours, ni à reproduire ou diffuser les supports de formation.

Les modalités détaillées de chaque action sont précisées dans la **convention de formation** (B2B) ou le **contrat de formation** (B2C) ainsi que dans les documents annexés.

ARTICLE 3 — TARIFICATION ET MODALITÉS DE PAIEMENT

3.1. Prix

Le prix de chaque formation est indiqué dans la convention de formation signée entre les Parties. Les tarifs sont exprimés en euros et exonérés de TVA (art. 261-4-4° du CGI).

3.2. Paiements

En B2B, les dispositions financières régies par les articles L.6353-5 et suivants du Code du travail pour les personnes physiques **ne s'appliquent pas**. Les paiements s'effectuent de la manière suivante (sauf stipulation contraire dans la convention) :

- **Acompte** : exigible à la signature de la convention ;
- **Solde** : exigible au plus tard le premier jour de la formation.

3.3. Prise en charge par un OPCO

En cas de demande de financement par un OPCO :

- L'Entreprise doit effectuer elle-même la demande ;
- L'Organisme de formation fournit les documents nécessaires ;
- Si l'OPCO refuse, plafonne, ou ne règle pas la totalité du montant : **l'Entreprise demeure seule redevable du paiement intégral.**

ARTICLE 4 — REPORT, ANNULATION, INTERRUPTION DE LA FORMATION

4.1. Annulation par Lumina Vitae

Si l'Organisme de formation annule la session, l'intégralité des sommes versées par l'Entreprise lui est remboursée. L'Organisme peut proposer une reprogrammation.

4.2. Annulation ou abandon du stagiaire / entreprise

En cas de désistement, non-présentation ou abandon en cours de formation par le Stagiaire ou l'Entreprise (hors force majeure) :

- **aucun remboursement** ne sera effectué ;
- l'intégralité du montant de la formation **reste due** ;
- un report peut être proposé à la discrétion de Lumina Vitae.

4.3. Interruption du fait de l'Organisme de formation

Si l'Organisme interrompt la formation, les heures non réalisées sont remboursées prorata temporis.

4.4. Force majeure

En cas de force majeure dûment reconnue (accident grave, hospitalisation, décès d'un proche...) affectant le Stagiaire, la formation pourra être reportée ou remboursée prorata temporis, selon des modalités à convenir entre les Parties.

ARTICLE 5 — ABSENCE DE DROIT DE RÉTRACTATION

Le droit de rétractation prévu par le Code de la consommation **ne s'applique pas** aux relations entre professionnels dans le cadre d'une convention de formation. Aucun délai de rétractation n'est donc prévu en B2B.

ARTICLE 6 — ENGAGEMENTS DU STAGIAIRE ET RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRISE

Le Stagiaire s'engage à :

- suivre la formation avec assiduité ;
- respecter le cadre et les consignes du formateur ;
- informer le formateur de toute fragilité personnelle pouvant influencer sa participation.

L'Entreprise garantit que le Stagiaire répond aux prérequis nécessaires et demeure responsable des dommages éventuels causés par son comportement, sauf faute de l'Organisme de formation.

ARTICLE 7 — PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

Lumina Vitae traite uniquement les données nécessaires à :

- l'inscription aux formations ;
- la gestion administrative ;
- la délivrance des attestations ;
- le respect de ses obligations légales (Qualiopi, Code du travail).

Aucune donnée n'est vendue ou transférée à des tiers non autorisés. L'Entreprise peut exercer ses droits (accès, rectification, effacement) en écrivant à : **contact@lumina-vitae.fr**

ARTICLE 8 — RÉCLAMATION

En cas de contradiction entre les présentes CGV et la convention de formation conclue avec l'Entreprise, la convention de formation prévaut.

Toute réclamation doit être adressée par écrit dans un délai de 30 jours suivant la fin de la formation. Lumina Vitae s'engage à apporter une réponse dans un délai raisonnable.

ARTICLE 9 — MÉDIATION

Étant donné que la présente relation contractuelle s'effectue **entre professionnels**, l'obligation légale de médiation de la consommation **ne s'applique pas**. Toutefois, une médiation volontaire reste possible si les deux Parties l'acceptent.

ARTICLE 10 — RÈGLEMENT DES LITIGES

En cas de différend n'ayant pu être résolu amiablement, **le tribunal du siège social de l'Organisme de formation sera compétent.**